



Edito : Malgré tout, gardons espoir... - Action sociale - Audience DRRH - Brèves : Lauréats des concours, CPF, Promotions, Pouvoir d'achat, AESH, Mouvement INTRA.

Malgré tout, gardons espoir...

Le Ministre de l'Éducation nationale aura « duré » tout le mandat du Président Macron... Ce Ministre, qui après avoir affirmé en mai 2017 qu'il n'y aurait pas de Loi Blanquer, et qu'il en serait fier, aura finalement été le ministre de l'Éducation nationale le plus tristement prolifique en matière de réformes. En effet, réforme des lycées et du Bac, Parcoursup, réforme de la formation des enseignants, **Transformation de la Voie Professionnelle**, Ecole de la confiance, Loi Rilhac, etc.

Avec notre fédération, notre organisation aura combattu avec vigueur et détermination toutes ses réformes depuis 2017, non pas par posture idéologique, mais parce que nous savions qu'elles allaient dégrader le service public d'Éducation et les conditions de travail des personnels. Et malheureusement, les faits nous ont donné une nouvelle fois raison. Les efforts déployés par tous les personnels pour tenir la barre n'ont pas suffi à empêcher le pire... Et aujourd'hui, dans tous les corps, dans tous les services de l'Éducation nationale, de très nombreux agents sont en souffrance au travail et se disent maltraités. Dans ces conditions, ils sont aussi de plus en plus nombreux à envisager de quitter l'Éducation nationale. Des stagiaires démissionnent également. Et si on regarde les derniers chiffres publiés

concernant les concours, on voit aussi que de moins en moins de citoyens veulent devenir enseignants. Pour le concours de PLP, dans de nombreuses disciplines, le nombre d'admissibles est inférieur au nombre des postes. Par exemple, il y a seulement 201 admissibles pour 240 postes, en Maths-Sciences. Et dans la majorité des autres disciplines, le nombre d'admissibles n'est même pas le double du nombre de places aux concours. Par exemple, il y a seulement 16 admissibles pour 12 postes en Structures Métalliques, 6 pour 5 en Productique, et 214 pour 155 en Lettres-Histoire...

Au conditions de travail très dégradées s'ajoutent bien évidemment des salaires beaucoup trop faibles !

Oui, les politiques menées dans l'Éducation Nationale, et plus largement dans l'ensemble de la Fonction Publique de l'Etat, ont été véritablement désastreuses ! Le constat est sans appel !

Alors aujourd'hui, dans cette période bizarre où on ne sait pas, ni si nous avons encore un ministre, ni qui sera le prochain, il nous faut garder espoir. Oui, l'espoir que face à ces nombreux constats désastreux que tout le monde peut faire, le prochain gouvernement soit obligé de mener une politique d'amélioration des conditions de travail et d'augmentation des salaires... Oui, gardons espoir...

EM

Action sociale

Que nous soyons actifs ou retraités, nous pouvons bénéficier d'aides en cas de difficultés financières. Ces aides sont distribuées par le SRIAS (Service Régional Interministériel de l'Action Sociale) pour tous les fonctionnaires ou par le Rectorat pour les personnels de l'Education Nationale. Elles sont accordées de droit, selon des conditions à remplir et détaillées dans [le livret de l'action sociale](#).

A côté des ces aides de droit, le Rectorat dispose d'une enveloppe destinée à aider (soit par un prêt à taux zéro, soit par un versement ponctuel) les agents en difficulté financière. Ces aides sont à demander auprès des Services Sociaux de la DSDEN de chaque département. Les Assistantes Sociales constituent alors un dossier qui sera présenté en CDAS (Commission Départementale de l'Action Sociale) afin de décider de l'attribution, de la nature et du montant de l'aide. Les contractuels peuvent bénéficier de ces aides exceptionnelles. Elles sont données pour résoudre des difficultés financières dues au travail, à un accident de la vie, à la santé ou à un budget trop contraint...

Fin 2021, nous constatons qu'il y avait de moins en moins de demandes d'aide présentées lors des CDAS et qu'une grande partie de l'enveloppe inutilisée repartait dans les caisses de l'Etat. Mais aujourd'hui, les personnels sont de plus en plus « sous tension », car tout augmente : loyer, essence, eau, énergie, nourriture, etc. Et lors de la dernière commission en Gironde, nous avons constaté que de plus en plus d'agents n'hésitaient pas à faire appel à cette aide. Oui, nous avons eu à traiter de nombreuses nouvelles demandes avec des situations difficiles pour des personnels qui ne demandaient pas d'aide habituellement.

Chers collègues, cet argent est du « salaire différé ». En cas de souci financier, il est donc légitime de faire une demande. Aussi, si besoin, et tant que l'action sociale n'a pas été totalement détruite par le président Macron, nous vous invitons à prendre contact avec notre militant **Bruno SARDOS** (0638744467 ou bruno.sardos@cegetel.net). Il vous orientera et vous aidera à constituer votre dossier.

Audience DRRH

Le SNETAA-FO a été reçu en audience le mercredi 11 mai par le DRRH de l'académie accompagné de la Directrice de la DPE.

Il s'agissait pour notre organisation de tenter de débloquer des situations individuelles qui n'avaient que trop traînées... Nous avons réussi à avoir des réponses pour certains de nos dossiers. Pour d'autres, il va nous falloir encore patienter et espérer, mais nous n'en doutons pas, que les services reviendront vers nous une fois qu'ils auront les réponses aux questions posées.

Nous avons une nouvelle fois constaté que la volonté de dialogue était bien présente, mais aussi que les services RH et DPE avaient beaucoup trop de missions à accomplir pour pouvoir les remplir correctement, c'est-à-dire en temps et en heures, sans maltraiter les agents.

Depuis que la loi de transformation de la Fonction Publique s'applique, nous avons bien compris que nous devons pratiquer ce genre de réunions avec les services afin d'aider nos adhérents. En attendant mieux, c'est donc ce que nous continuerons à faire. Oui, le SNETAA-FO se bat pour défendre les intérêts matériels et moraux de ses adhérents... N'oubliez pas d'adhérer...

Brèves

Lauréats des concours :

Le SNETAA-FO, premier syndicat de la Voie Pro, accompagne les lauréats des concours, futurs stagiaires. Nous les invitons à compléter la **fiche de vœux stagiaires** avant de nous la retourner.

CPF :

La campagne « Compte Personnel de Formation » est ouverte via COLIBRIS jusqu'au 27 mai 2022. Pour des explications détaillées, voir notre « **Note aux S1** » du 2 mai.

Promotions :

Lors de notre dernière audience au Rectorat, nous avons interrogé la directrice de la DPE au sujet d'un éventuel calendrier des promotions... Oui, des collègues ont changé d'échelon par ancienneté depuis plusieurs mois, mais à ce jour, ils n'en bénéficient toujours pas. La Directrice nous a répondu qu'elle n'avait pas encore tous les éléments pour décider de ce calendrier... Incroyable, mais vrai !

Pouvoir d'achat :

A l'issue du dernier conseil des ministres, le gouvernement a communiqué sur le pouvoir d'achat pour annoncer notamment que « face à l'urgence, des mesures seront soumises au Parlement dans la foulée des élections législatives ». Concernant les fonctionnaires, il a été annoncé que « les agents publics bénéficieront de l'augmentation de la valeur du point d'indice pour leur rémunération qui sera concertée avec les organisations syndicales. ». A voir si la parole sera tenue une fois les élections législatives passées...

AESH :

A l'initiative de notre fédération des Landes, une délégation composée de deux AESH, de la Présidente et de la Vice-Présidente de la FCPE des Landes, du Secrétaire Fédéral Départemental de la FNEC FP-FO 40 et du responsable FO du suivi des AESH de l'Académie de Bordeaux (5 départements), a été reçue le mercredi 11 mai par le DASEN des Landes. A cette occasion, notre délégation a remis les 757 signatures recueillies sur la pétition nationale FCPE/FNEC FP-FO. Ce sont des milliers de signatures de toute la France qui seront centralisées sur Paris pour une initiative en direction du nouveau ministre de l'E.N.

Mouvement INTRA :

Les barèmes du mouvement INTRA sont affichés via SIAM. Les participants n'ont plus que quelques jours (date butoir le 22 mai) pour faire corriger les erreurs éventuelles... Nos militants restent à leur écoute.

Agenda

Du 6 au 22 mai

Affichage des barèmes du Mouvement INTRA

Lundi 16 mai

Groupe de travail « Congé Formation Professionnelle »

Du 16 au 20 mai

Congrès National du SNETAA-FO

Mardi 24 mai

Comité Technique Académique exceptionnel RH

Vendredi 17 juin

Résultats de l'INTRA